



SANTÉ EN DANGER

COMPTE-RENDU

AUDITIONS

MARDI 8 MARS

**LE VRAI
SÉCUR
DE LA SANTÉ**

Le 09.03.2022

Toutes les informations sur
<https://levraisegurdelasante.fr/>



SANTÉ EN DANGER

Développement d'outils d'évaluation

Prévention

Inégalités par territoire

Lien Ville / Hôpital

Revalorisation

Attractivité

Structuration

Création d'une nomenclature

Renforcement du personnel

Thème : Santé mentale.

Intervenants :

Masson David Psychiatre

Berthe Eleonore IDE Addictologie

Bronny Florence Psychomotricienne, Présidente du SNUP.

Santé mentale : notion plus large au regard de la psychiatrie proprement dite.

Concerne 13 millions de personnes en France.

Actuellement 15000 psychiatres en France mais 1000 postes vacants.

Des accueils et prises en charge difficiles par manque de personnels, de moyens, et de financement.

Inégalités des soins selon la répartition des secteurs psychiatriques d'une région à une autre.

Eléone Berthe

Je cite « On reste bloqué dans la psychiatrie il faut sortir les soignants de l'hôpital, développer les soins en ville. »

Manque de lien avec société savante, développer des services de recherche sur les soins en santé mentale.

(S inspirer des pays anglo-saxons)

Pour avoir des conduites à tenir sur des choses prouvées scientifiquement à adapter au patient.

Bronny Florence

Manque d'outils d'évaluation, trop insuffisants → les développer pour améliorer le parcours de soins, le parcours de vie.

Importance de la prise en compte de tout l'entourage du patient (famille, etc.)

Prévention +++ efficace, impérative, essentielle associé au financement.

Manque d'approche du somatique faute d'outil impossibilité de faire le lien

Contacts :

collectifsd@gmail.com

Arnaud Chiche : 06 62 60 25 29 - Audrey Baskovec : 06 65 46 54 85 - Myriam Andre : 06 61 19 43 66 - Thomas Brosset : 06 63 62 26 32

Masson David

Ré uniformiser, trop d'inégalités de prise en charge selon les territoires par manque de personnel, de moyens ce qui conduit à des rdv trop tardif, et à une aggravation de la pathologie.

1500 CMP en France.

75% des dépressions traitées par le médecin traitant importance du lien ville Hôpital il faudrait développer la formation et le soutien de la part des services psy vis à vis du médecin traitant.

Revaloriser les métiers de la santé mentale.

Restaurer l'attractivité.

Importance de s'appuyer sur la recherche.

Suppression de toutes subjectivité des politiques.

Besoin de structurer la formation de tous les professionnels paramédicaux.

Importance dans le soin

Du TEMPS et de la REGULARITE, implication temporelle

Créer nomenclature car tarification inexistante : les psychomotriciens qui exercent en libéral n'ont pas de nomenclature. De même, pour les infirmières puéricultrices, ou de santé mentale qui exercent en libéral, ce sont les patients qui paient, il n'existe pas de nomenclature actuellement. Il existe uniquement des soins techniques. Rien pour le relationnel. Et on n'a pas le droit de conserver notre titre si nous sortons des soins techniques.

Prévention, éducation +++

Renforcer le personnel dans l'accueil.

Avoir recours au premier secours

→ apporter de l'aide, acquérir des techniques, apaiser, accompagner ,savoir faire appel aux personnes compétentes.

Lien ville Hôpital à promouvoir car beaucoup de problème de suivi.

→ Indexation des salaires sur le coût de vie

→ les ASS assistantes de service social méritent une reconnaissance car elles sont également le tissu intersticiel des réseaux de prise en charge

→ inclusion des personnes concernées et leurs familles dans l'organisation et l'évaluation des services de psychiatrie

→ rendre les premiers secours en santé mentale obligatoire pour toute personne ayant un emploi dans l'accueil du public (ainsi que les gestes de secourisme)

→ formations actualisées et précoces sur la santé mentale pour tous les professionnels de santé, du droit, de la justice, de la police...

→ tout programme de candidat à un mandat politique doit contenir un volet santé mentale

L'association C Santé en Danger



Contacts :

collectifsd@gmail.com

Arnaud Chiche : 06 62 60 25 29 - Audrey Baskovec : 06 65 46 54 85 - Myriam Andre : 06 61 19 43 66 - Thomas Brosset : 06 63 62 26 32